



Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan stratégique actualisé 2021-2024**

**du Collège Maisonneuve**

Décembre 2024



Québec, le 10 février 2025

Monsieur David Pilon  
Directeur général  
Collège de Maisonneuve  
3800, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 2A2

**Objet : *Plan stratégique 2021-2024* – Actualisation et prolongation jusqu'en 2025**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 17 décembre 2024, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée du *Plan stratégique 2021-2024* du Collège de Maisonneuve, adoptée par son conseil d'administration le 30 septembre 2024. Le plan a aussi été prolongé d'un an jusqu'en 2025.

Pour sa récente actualisation, le Collège confirme avoir conservé les mêmes orientations et les mêmes objectifs ou résultats attendus. Les principales modifications concernent la formulation de certains indicateurs. La Commission prend note de ces changements et maintient le jugement qu'elle avait émis au moment de l'actualisation précédente examinée en février 2024, soit que le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est **conforme** aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, qu'il est de **qualité et comprend l'ensemble des éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité**.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau

c. c. : M<sup>me</sup> Brigitte Gauthier-Perron, directrice des études